الوكالة الوطنية لتنمية مناطق الواحات وشجر الأركان
ANDZOA
Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier

N°967/ANDZOA/DG

Erfoud, le 13 OCT. 2026

DÉCISION

Portant organisation d'un concours de recrutement d'un cadre au Département Territorial de Guelmim – DDZA/ANDZOA

La Directrice Générale de l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier

- Vu le Dahir N° 1-10-187 du 7 Moharrem 1432 (13 décembre 2010) portant promulgation de la loi n° 06.10 relative à la création de l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier ;
- Vu le statut du personnel de l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier et ses amendements ;
- Vu l'arrêté fixant l'organisation de l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier et ses amendements ;
- Vu la circulaire N°24/2012 du 22 octobre 2012 (06 Hijja 1433) fixant les conditions et les modalités d'organisation des concours de recrutement dans les emplois publics ;
- Vu la décision N°3805, en date du 20 septembre 2023, portant nomination de Madame YAAKOUBI LATIFA aux fonctions de Directrice Générale de l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier ;
- Considérant les besoins opérationnels du Département Territorial de Guelmim et la nécessité de service.

DÉCIDE

Article Premier : L'ouverture d'un concours pour le recrutement d'un Cadre au Département Territorial de **Guelmim**, relevant de la Direction de Développement des Zones de l'Arganier (DDZA) de l'ANDZOA, poste basé à Guelmim.

La fiche de poste est jointe en annexe à la présente décision.

Article Deux : Le concours est ouvert aux candidat(e)s répondant aux conditions cumulatives ci-après :

- Être de nationalité marocaine ;
- Être âgé(e) de 18 ans au minimum et de 45 ans au maximum à la date de recrutement ;
- Satisfaire aux conditions requises, telles que précisées dans la fiche de poste annexée.

Article Trois : Tout dossier de candidature devra comporter obligatoirement les pièces suivantes :

- Une demande de candidature adressée à Madame la Directrice Générale de l'ANDZOA ;
- Un curriculum vitae rédigé en langue française, accompagné d'une photo d'identité récente ;
- Une photocopie de la Carte Nationale d'Identité Électronique (CNIE) en cours de validité ;
- Une photocopie du baccalauréat et de l'ensemble des diplômes obtenus ;
- Une attestation d'équivalence délivrée par les autorités compétentes, pour les diplômes étrangers ou délivrés par des établissements privés.

Tout dossier incomplet ou ne répondant pas aux exigences définies sera automatiquement écarté.

Article Quatre : Les candidats qui remplissent les conditions requises seront convoqués pour passer un concours écrit, seuls les candidats retenus à l'écrit seront convoqués pour un entretien oral.

Article Cinq : Le dossier de candidature, dûment constitué et placé sous pli fermé, devra être déposé ou expédié au plus tard le **05 novembres 2026 inclus**, à l'une des adresses suivantes :

Dépôt direct :
ANDZOA – Direction Administrative et Financière
Route Rissani Erfoud – PK 7 – Commune Rurale Aarb Sabbah Ziz – Province d'Errachidia
Envoi postal :
ANDZOA – Direction Administrative et Financière – BP 515, Errachidia

Article Six : La présente décision fera l'objet d'une publication sur le portail national des emplois publics (**www.emploi-public.ma**) ainsi que sur le site officiel de l'Agence (**www.andzoa.ma**).

La Directrice Générale
de l'Agence Nationale pour le Développement
des Zones Oasiennes et de l'Arganier

Signé : Latifa YAAKOUBI

الوكالة الوطنية لتنمية مناطق الواحات وشجر الأركان
ANDZOA
Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier

FICHE DE POSTE DE CADRE AU DEPARTEMENT TERRITORIAL DE GUELMIM

Intitulé du poste	**Cadre au département territorial de Guelmim**
Structure de rattachement	Poste basé à **Guelmim** et rattaché au département territorial de **Guelmim** relevant de la DDZA
Mission	Sous l'autorité du chef de département, le cadre aura pour mission de participer à la mise en œuvre de la stratégie de développement des zones oasiennes et de l'arganier couvertes par le département de Guelmim
Activités	Le cadre aura comme activités de : • Contribuer à la conception de programmes intégrés de développement avec les acteurs partenaires et suivi de leurs réalisations ; • Planifier et mettre en œuvre les projets de développement des zones oasiennes et de l'arganier couvertes par la représentation locale de Guelmim ; • Veiller à la mise en œuvre de la feuille de route des projets de développement des zones oasiennes et de l'arganier couvertes par la représentation locale de Guelmim ; • Assurer le suivi-évaluation des programmes de développent sur le terrain en coordination avec les acteurs partenaires ; • Remonter les attentes et les besoins identifiés sur le terrain en concertation avec le chef département de Guelmim ; • Coordonner les activités qui préservent la gestion durable de la réserve de biosphère des oasis et de l'arganier ; • Contribuer à la constitution des bases de données et documentaires ; • Animer les équipes sur le terrain et partager le savoir-faire avec les partenaires locaux ; • Faciliter la mise en œuvre des actions des différents partenaires.
Compétences clés	• Esprit d'équipe ; • Sens de méthode et d'organisation ; • Rigueur et professionnalisme ; • Sens du relationnel.
Diplôme requis	Diplôme d'ingénieur d'Etat : En **Horticulture** ou **Productions végétales**